



Interview | 10 juin 2024 Abonnés



Au Cnam, une nouvelle filière de travail social "que d'autres universités peuvent imiter"

Le Conservatoire national des arts et métiers devrait proposer dès 2025 une filière complète pour se former au travail social, de la licence au doctorat. Emmanuel Jovelin présente le dispositif, qu'il espère voir copié, en attendant une reconnaissance officielle de la discipline.

En tant que titulaire de la chaire de travail social et de l'intervention sociale, vous venez de compléter quelque peu les formations proposées au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)...

Emmanuel Jovelin : Nous allons mettre en chantier une filière complète « sciences humaines et sociales – travail social ». Le Conseil national des formations du Cnam l'a voté à l'unanimité, le 4 juin dernier. Elle devrait être proposée dès la rentrée 2025.

Mes prédécesseurs Brigitte Bouquet et Marcel Jaeger avaient déjà ouvert, respectivement, un master, puis un doctorat, pour le travail social, mais il manquait encore la licence pour avoir la filière complète.

Quel sera le contenu de cette licence ?

E. J. : Précisément, ce sera une licence « sciences humaines et sociales, mention sciences

sociales, parcours travail social ». Et elle sera couplée avec un diplôme d'État, au choix, d'éducateur spécialisé, d'assistant de service social, ou d'éducateur de jeunes enfants, grâce aux conventions que nous avons conclues avec l'IRTS Parmentier, à Paris, et celui de Dijon – avec bien sûr les stages prévus pour le diplôme d'État.

Au sein de « l'université des métiers » qu'est le Cnam, nous aurons une attention particulière pour les savoirs théoriques – alors que les établissements de formation en travail social (EFTS) peuvent prendre quelques libertés en la matière, en dispersant les fondamentaux à travers différents cours.

En outre, nous allons proposer un tronc commun, durant les deux premières années. Ce n'est qu'à la troisième que les élèves se spécialiseront dans l'un des trois métiers.

Vous venez faire concurrence aux EFTS ?

E. J. : Non, nous n'aurons pas les moyens d'accueillir, sans doute, plus de trente élèves par promotion. Et le Cnam vise la formation continue. Mais il est vrai que chez nous, ils pourront tâtonner avant de choisir leur métier.

Cependant si des EFTS souhaitent aujourd'hui dupliquer ce modèle pour leurs étudiants, il peut tout à fait être déployé : le Cnam est présent dans toutes les régions de France.

Et comment avez-vous pu faire accepter cette nouvelle filière aux acteurs universitaires ?

E. J. : Nous n'avons pas besoin de soumettre cette filière au ministère de l'Enseignement supérieur, puisque nous ne faisons qu'ajouter un nouveau « parcours » à notre filière « sciences humaines et sociales », qui a été agréée depuis longtemps. Nous ne faisons que rassembler des unités d'enseignement existantes, dans les EFTS et au Cnam.

Peut-on voir dans cette filière une amorce de la discipline « sciences humaines et sociales – travail social », que vous aviez encore réclamée dans un manifeste en 2021 ?

E. J. : Disons que nous avançons sur cette voie. Mais au-delà du Cnam, la discipline du travail social ne peut exister que si elle est reconnue par les autorités, à travers la création d'une nouvelle section du travail social au Conseil national des universités, et avec la formation d'enseignants.

C'est aujourd'hui une question politique. Le débat n'est plus épistémologique ! Le travail social est interdisciplinaire, il n'appartient ni à la sociologie, ni aux sciences de l'éducation, ni à la psychologie... Et de fait cette discipline est déjà reconnue depuis longtemps à travers l'Europe, avec une quarantaine de doctorats proposés, ou aux États-Unis qui en comptent près de 180 ! Mais il y a toujours des oppositions.

Nous avons pourtant besoin de cette reconnaissance de la discipline, afin de pouvoir former des enseignants habilités à diriger les recherches, que je peine à recruter pour nos doctorants. Et puis, l'objectif d'une discipline, c'est aussi de pouvoir discipliner ses membres !

L'idéal, à présent, serait que d'autres universités s'approprient, elles aussi, ce modèle de filière universitaire. Même sans reconnaissance officielle de la discipline, elles peuvent nous imiter dès maintenant. Et j'aspire à ce que le ministère de l'Enseignement supérieur, finalement, s'en saisisse.

À lire également :

- [Un manifeste pour reconnaître le travail social comme « discipline académique »](#)
- [Pourquoi est-ce si difficile de faire du travail social une discipline académique en France ?](#)
- [La « disciplinarisation du travail social » expliquée aux étudiants de l'EPSS](#)

 **Olivier BONNIN**

SOURCES

- [Schéma de la nouvelle filière du Cnam](#)